



CC Côte Landes Nature (Siren : 244000857)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Castets
Arrondissement	Dax
Département	Landes
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	21/12/2001
Date d'effet	31/12/2001

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Philippe MOUHEL

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Centre médico-social
Numéro et libellé dans la voie	364 Avenue Jean-Noël Serret
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	40260 CASTETS
Téléphone	05 58 55 08 75
Fax	05 58 55 08 73
Courriel	contact@cc-cotelandesnature.fr
Site internet	www.cc-cotelandesnature.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	12 693
-----------------------------	--------

Densité moyenne 20,76

Périmètre

Nombre total de communes membres : 10

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
40	Castets (214000754)	2 555
40	Léon (214001505)	2 094
40	Lévignacq (214001547)	332
40	Linxe (214001554)	1 579
40	Lit-et-Mixe (214001570)	1 728
40	Saint-Julien-en-Born (214002669)	1 721
40	Saint-Michel-Escalus (214002768)	324
40	Taller (214003113)	686
40	Uza (214003220)	198
40	Vielle-Saint-Girons (214003261)	1 476

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 31

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>élimination et valorisation des déchets : collecte et traitement</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales <i>Gestion des cours d'eau hors GEMAPI : - La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques, ce qui comprend, notamment les mesures de débit, les analyses de la qualité de l'eau, la cartographie des espèces envahissantes, la cartographie et le suivi des dépôts sauvages dits bourriers - L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère correspondant à une unité hydrographique, ce qui comprend, notamment l'accompagnement des maîtres d'ouvrages réalisant des travaux sur les cours d'eau et à proximité des cours d'eau, dès lors que le cours d'eau peut être impacté par ces travaux (par exemple travaux sur les fossés), le conseil auprès des gestionnaires des ouvrages hydrauliques, le conseil en terme de valorisation patrimoniale et la concertation dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme.</i>
- Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, en application de l'article L. 2224-37 du CGCT
Sanitaires et social

- Action sociale

projet éducatif communautaire (signature du CEL) point information jeunesse PIJ et mise en réseau des structures éducatives

- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance

Petite enfance : Le fonctionnement et la gestion de Relais Assistantes Maternelles et du lieu d'accueil parents / enfants sont de compétence communautaire. La CC assure l'ensemble des frais de fonctionnement inhérents à ces deux structures : rémunération du personnel et autres frais - La CC finance tout ou partie des frais d'investissement liés aux travaux à effectuer sur les différents sites pour la RAM et le lieu d'accueil parents/enfants.

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

touristique, portuaire ou aéroportuaire, politique locale de commerce et soutien aux activités commerciales aux zones existantes sur les communes : Linxe

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

- Activités péri-scolaires

Jeunesse : - Le projet éducatif communautaire : il définit les orientations politiques en direction des enfants et des jeunes de Côte Landes Nature, son pilotage, sa mise en oeuvre notamment signature du CEL ainsi que son évaluation - Point information jeunesse: le fonctionnement du PIJ - Mise en réseau des structures éducatives : centres de loisirs, espaces jeunes, accueils périscolaires et la mise en réseau des professionnels de ces structures.

- Activités culturelles ou socioculturelles

Sport, culture et patrimoine : Soutien aux manifestations en matière culturelle, sportive et patrimoine d'intérêt communautaire et aux associations d'intérêt communautaire entrant dans le cadre du règlement adopté par le conseil communautaire -

- Activités sportives

Sport, culture et patrimoine : Soutien aux manifestations en matière culturelle, sportive et patrimoine d'intérêt communautaire et aux associations d'intérêt communautaire entrant dans le cadre du règlement adopté par le conseil communautaire -

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

réalisation d'un SCOT

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

A compter du 1er juillet 2021 -

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Actions à visée touristique : Qualité des eaux de baignade : adhésion au syndicat, collaboration avec le laboratoire départemental pour les contrôles bactériologiques / Mise aux normes européennes des eaux de baignades en collaboration avec le syndicat de rivières - Transport touristique : liaisons transversales pour accès à la plage ou aux gares permettant l'accès aux territoires (Dax, Morcenx).

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

<i>élaboration approbation suivi de PLH</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>mise en oeuvre d'OPAH</i>
Infrastructures
- Pistes cyclables <i>Déplacements doux : participation à l'élaboration du Plan Départemental de Randonnée et d'Itinéraires de Promenade pour le territoire de la communauté : randonnées pédestre, équestres et pistes cyclables. Les pistes cyclables de Côte Landes Nature sont celles qui sont définies dans le schéma départemental ou ayant fait l'objet d'un avis favorable du conseil communautaire par le biais d'une délibération.</i>
Autres
- NTIC (Internet, câble...) <i>En matière d'aménagement numérique, la CC a compétence pour réaliser toutes opérations visées à l'article L1425-1 du CGCT.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public
- Autres <i>Relation et coordination des actions avec le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du "Pays landes Nature Côte d'Argent"- Etudes et actions permettant de résoudre le problème des animaux errants sur le territoire communautaire : "adhésion à une fourrière" - Collecte et traitement des déchets de venaison : l'exercice de cette compétence comprend la construction, l'entretien et le renouvellement des unités de collecte des déchets de venaison et le traitement et recyclage de ces déchets Déplacements doux : participation à l'élaboration du Plan Départemental de Randonnée et d'Itinéraires de Promenade pour le territoire de la communauté : randonnées pédestre, équestres et pistes cyclables. Les pistes cyclables de Côte Landes Nature sont celles qui sont définies dans le schéma départemental ou ayant fait l'objet d'un avis favorable du conseil communautaire par le biais d'une délibération.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
40	SM départemental d'équipement des communes des Landes (SYDEC) (254001399)	SM ouvert	438 098
40	SM Agence landaise pour l'Informatique (ALPI) (254003304)	SM ouvert	1 534 050
40	SM du littoral landais (254003270)	SM ouvert	98 918
40	SM de rivières du Marensin et du Born (200039253)	SM fermé	107 229
40	Pays Landes nature Côte d'Argent (200048718)	SM fermé	57 987
40	SM de gestion des baignades landaises (200024636)	SM ouvert	236 017
40	SM du chenil de Birepoulet (254000813)	SM fermé	116 948
40	SM pour la sauvegarde des étangs landais (254002330)	SM ouvert	96 471
40	SICTOM Côte Sud (254001977)	SM fermé	189 611

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)